Image not found or type unknown

Info sur vente terrain avec plusieurs descendants

Par **sd91630**, le **03/09/2013** à **23:06**

bonjour,
nous avons signé un document de vente pour l'achat d'un terrain avec 3 descendants car il s'agit d'une succession par le biais d'une agence.
il y avait une procuration d'une sœur à un frère , donc les deux frères ont signés.
Nous avons été obligé de signer une prorogation car la division à mis du temps mais entre temps un des trois descendants (un des frères)est décédé.
Sur la prorogation il n'y a plus qu'une seul signature.
Est que que le document est toujours valide malgres le décé ou faut il refaire le papier de vente.

Merci de votre reponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés